

INCLUSION SCOLAIRE SYSTÉMATIQUE

5 NOVEMBRE : TOUS À PARIS !

POUR UNE SCOLARISATION ADAPTÉE AUX BESOINS DE CHAQUE ENFANT !

PARENTS, PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA SANTÉ, DU MÉDICO-SOCIAL, TERRITORIAUX...

MOBILISONS-NOUS ENSEMBLE !

Dans les écoles, les établissements scolaires, les services de santé, les établissements sociaux et médico-sociaux, les collectivités territoriales, le constat est partout le même : ça craque !

Enseignants, AESH, ATSEM, animateurs, éducateurs spécialisés, personnels hospitaliers, personnels sociaux et médico-sociaux, PsyEN, pédopsy, personnels administratifs et techniques... tous sont confrontés au manque de moyens, au manque de personnels, à la surcharge de travail et à des situations de plus en plus difficiles.

Et au bout de la chaîne, ce sont les enfants, les jeunes et leurs familles qui subissent les conséquences de cette pénurie organisée de moyens.

En France, 30000 enfants disposant pourtant d'une notification MDPH pour une orientation en établissement social ou médico-social n'y ont pas accès faute de place. Parmi eux, 28000 sont scolarisés en milieu ordinaire et 2 000 ne sont pas scolarisés. À cela s'ajoutent les milliers d'élèves qui ne bénéficient pas de l'accompagnement AESH qui leur a pourtant été notifié.

En Mayenne aussi, la situation est alarmante

Lors de la réunion publique FO-FCPE organisée le 5 mai dernier, parents et professionnels ont dressé le même constat : l'inclusion scolaire ne peut se faire que dans le respect des besoins de chaque enfant.

Aujourd'hui encore dans notre département, près de 200 enfants et jeunes sont en attente d'une place dans le médico-social (ITEP, IME, SATÉD), une vingtaine en attente d'une place en ULIS...

Derrière ces chiffres, il y a des centaines d'enfants dont les notifications d'accompagnement AESH ne sont pas respectées, des familles sans solution, des enseignants, AESH, ATSEM et animateurs épuisés, des personnels du médico-social et de la santé empêchés d'exercer correctement leurs missions.

Certains enfants sont maintenus dans une classe qui ne correspond pas à leurs besoins faute de place dans une structure adaptée. D'autres voient leur temps de scolarisation réduit. D'autres encore attendent plusieurs années une prise en charge, quand de trop nombreux enfants sont tout simplement déscolarisés. Cela constitue une rupture d'égalité des droits. Ce n'est acceptable ni pour ces enfants, ni pour leurs familles, ni pour les autres élèves, ni pour les personnels.

La pédagogie ne peut pas se substituer au soin

Une école, même avec toute la bonne volonté des personnels, ne peut se substituer à un IME, un ITEP, un service médico-social, un CMP ou tout autre service de pédopsychiatrie. La pédagogie ne peut remplacer les soins et l'accompagnement spécialisé. C'est également le constat porté nationalement par les fédérations de l'action sociale FO et CGT, qui revendiquent une diversité des formes de scolarisation et une prise en charge définie à partir des besoins de l'enfant plutôt qu'à partir des seules places disponibles.

En Mayenne, la pédopsychiatrie manque elle aussi cruellement de moyens : difficultés d'accès aux consultations, manque de médecins et de soignants, capacités d'hospitalisation très insuffisantes... Dans certains secteurs, comme le nord-Mayenne, et pour certaines tranches d'âge, comme l'adolescence, l'accès aux soins dans le service public et tout simplement impossible sauf urgence.

L'absence de moyens dans la santé et le médico-social se répercute directement dans les écoles, les établissements et les collectivités.

Nous refusons une inclusion systématique et indifférenciée dictée par le manque de moyens !

L'inclusion scolaire ne peut consister à placer systématiquement tous les enfants dans les classes ordinaires, quelles que soient leurs difficultés et leurs besoins réels.

Elle doit partir des besoins de chaque enfant et des notifications établies par la MDA, et non des économies recherchées ou de la pénurie de places.

La généralisation des PAS (Pôles d'appui à la scolarisation) constitue à ce titre une nouvelle inquiétude. Les organisations syndicales dénoncent un dispositif susceptible de réduire le recours aux notifications MDPH et de transférer toujours davantage de responsabilités vers les personnels des établissements scolaires sans leur donner les moyens correspondants.

Dans le même temps, les transformations et externalisations des établissements sociaux et médico-sociaux vont faire disparaître progressivement des structures, des équipes et des savoir-faire spécialisés pourtant indispensables.

Nos métiers sont complémentaires : nos revendications doivent être portées ensemble !

Ce qui se passe aujourd'hui démontre qu'on ne peut pas opposer l'Éducation nationale, les collectivités territoriales, la santé et le médico-social.

Un enfant a besoin, selon sa situation, d'enseignants, d'AESH, d'ATSEM, d'éducateurs spécialisés, de psychologues, de médecins, d'infirmiers, de personnels de rééducation, d'animateurs et de services sociaux et médico-sociaux disposant du temps et des moyens nécessaires.

Nos revendications :

- la création immédiate des places en IME, ITEP, SATÉD et plus largement dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux à hauteur des besoins
- l'arrêt du démantèlement et de l'externalisation des établissements sociaux et médico-sociaux
- le respect de toutes les notifications de la MDA et le maintien d'une véritable évaluation des besoins des enfants
- l'abandon des PAS, des PIAL et de l'acte 2 de l'École inclusive ;
- le recrutement des enseignants spécialisés et des PsyEN-EDA nécessaires et la reconstitution de RASED complets
- un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH, avec un temps plein à 24 heures
- un véritable statut et une revalorisation des ATSEM, avec les effectifs nécessaires dans les écoles maternelles
- des effectifs suffisants pour les services municipaux, les personnels d'animation et du périscolaire
- le recrutement massif de professionnels dans les établissements sociaux et médico-sociaux et la santé
- des médecins et soignants à hauteur des besoins en pédopsychiatrie, dans les CMP et les services hospitaliers, ainsi que les lits d'hospitalisation nécessaires
- l'arrêt des mutualisations, redéploiements et polyvalences forcées qui dégradent les conditions de travail et l'accompagnement des enfants
- des formations, des statuts, des salaires et une véritable reconnaissance pour tous les professionnels qui concourent à l'éducation, au soin et à l'accompagnement des enfants en situation de handicap

Le jeudi 5 novembre, montons à Paris !

Enseignants, AESH, ATSEM, animateurs, personnels hospitaliers, éducateurs, personnels sociaux et médico-sociaux, parents : nous sommes tous concernés.

Le 5 novembre, faisons entendre ensemble nos revendications à Paris !

Pour le droit de chaque enfant à une scolarisation, des soins et un accompagnement réellement adapté à ses besoins !

Pour les postes, les places, les structures et les moyens nécessaires !

Pour les statuts, les salaires et les conditions de travail de tous les personnels !

JEUDI 5 NOVEMBRE — GRÈVE ET MANIFESTATION NATIONALE À PARIS

Déplacement en car départ Péage de Louverné ou péage de La Gravelle. Détails (horaires, rendez-vous...) envoyés prochainement.

Inscription en ligne via [le formulaire](#)

ou par email : fnecpfo53@gmail.com, gdfosante53@gmail.com, gdfos53@orange.fr, fcpe53@gmail.com

Participation financière sur place ou [paiement en ligne](#)